



Réf : 8020-AvisPETR_PLUI_CCAL_130720
Objet : Avis PLUi valant SCoT – PETR du Pays des Nestes
Dossier suivi par : Julie DUBARRY
Contact : 06 72 38 62 14 / julie.dubarry@paysdesnestes.fr

La Barthe de Neste, le 13 juillet 2020

Henri FORGUES
Président
PETR du Pays des Nestes

À

Philippe CARRERE
Président
Communauté de communes Aure
Louron
Avenue Calamun
65240 ARREAU

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le PETR du Pays des Nestes par courrier en date du 04 février 2020 pour avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant SCoT de la Communauté de communes Aure louron arrêté le 7 janvier 2020. A cette fin, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe la délibération N° 2020-24 du PETR du Pays des Nestes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le Président du Pays des Nestes
Henri FORGUES

